

La pyramide et le réseau

Deux formes d'organisation politique sont en place dans nos sociétés contemporaines : celle de l'Etat-nation, symbolisé par l'image de la pyramide, et celle qui s'élabore autour du concept de réseau, rendu chaque jour plus familier par la pratique de l'informatique. Demain, quel modèle prendra le pas sur l'autre ? Avantages et dérives de modèles comparés...

PAR JEAN-WILLIAM LAPIERRE

Qu'est-ce que la politique ? A cette question, Hannah Arendt répondait que "La politique repose sur un fait : la pluralité humaine [...] Elle traite de la communauté et de la réciprocité d'êtres différents¹." Précisons davantage : la politique est l'art d'établir et de faire respecter les règles qui permettent à des personnes différentes, membres de groupements humains différents – familles, localités, communautés de culture ou de religion, entreprises économiques, associations de toutes sortes –, de vivre ensemble en paix dans une même société, c'est-à-dire dans des rapports sociaux qui ne se réduisent pas à des rapports de force et de domination.

Selon les sociétés, le pouvoir d'établir ces règles et de les faire respecter est organisé de bien des manières : l'ethnologie et l'histoire nous montrent une grande diversité de sociétés et une grande variété de régimes politiques². Il n'est pas inutile, pour les comprendre, de recourir à des distinctions conceptuelles, à condition de ne jamais oublier que les concepts ainsi distingués ne sont pas des catégories classificatoires mais de pures abstractions qui définissent des pôles opposés, entre lesquels se situent les réalités concrètes, plus ou moins proches de l'un ou de l'autre et toujours combinant les deux de manière complexe. N'oublions pas non plus que toutes les distinctions conceptuelles ne sont pas également pertinentes dans toutes les situations historiques.

1. Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, 1995, p. 31.

2. Voir sur ce point Jean-William Lapierre, *Vivre sans Etat ? Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*, Seuil, 1977.



Marseille, le 10 novembre 2001. Des personnes défilent dans le centre-ville à l'appel de plusieurs organisations, pour protester contre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), réunie jusqu'au 13 novembre en conseil ministériel à Doha (Qatar). © AFP / Gérard Julien

3. Gérard Bergeron, *Petit Traité de l'Etat*, 2^e partie : "La brève histoire de l'Etat moderne", PUF, Paris, 1990.

Une des plus pertinentes aujourd'hui, pour les sociétés contemporaines, me paraît être celle qui distingue deux types d'organisation sociale. Ce sont des "idéaux-types" au sens où l'entendait Max Weber.

L'un deux, qui, en politique, nous est le plus familier, suivant le modèle de l'Etat-nation que l'Europe des temps modernes a inventé et propagé dans le monde par l'impérialisme colonial³, est symbolisé par la pyramide. Toute initiative, toute directive, toute régulation législative part d'un centre de décision situé au sommet, se transmet par tous les échelons hiérarchiques pour être uniformément appliquée à la base. Bien entendu, selon le régime, le sommet peut être un monarque, un dictateur, une oligarchie telle que la direction d'un parti unique ou dominant, ou bien des institutions plus ou moins démocratiquement élues. Et cette différence de régime n'est pas sans importance pour les citoyens de base. Les dictatures totalitaires du xx^e siècle ont été des chefs-d'œuvre de ce type d'organisation pyramidale. Mais l'expérience historique française montre qu'il n'est pas incompatible avec un certain degré de démocratie dans une république très centralisée et bureaucratisée. L'idéologie jacobine de la République française et sa variante bonapartiste ont été et restent très attachées à cette conception de l'organisation politique.

Les dictatures totalitaires du xx^e siècle ont été des chefs-d'œuvre d'organisation pyramidale.

L'autre type d'organisation peut être figuré par l'image du réseau qui devient aujourd'hui très prégnante puisque nous entrons dans l'ère de l'informatique. Des décisions sont prises dans différents nœuds ou sites du réseau, en communication et en interaction les uns avec les autres, dans les limites de leur capacité d'action et de leur compétence. Un réseau est polycentrique. La féodalité médiévale fut une réalité historique proche de ce pôle conceptuel. Comme l'écrivait Georges Duby : "A vrai dire le réseau des fiefs et des fidélités était sans cohérence. Il ne s'organisait nullement, au xi^e siècle, en une pyramide qui, par échelons successifs, aurait fait converger vers la personne du roi la fidélité de tous les chevaliers de France. Extrêmement complexe, embrouillé à tous les niveaux par la pluralité des hommages, constamment dérangé par le jeu des successions et des ventes, il était morcelé en une multiplicité de petites clientèles à peu près isolées, groupées autour de chaque puissance locale⁴." Autre exemple pris dans l'organisation des sociétés religieuses : tandis que l'Eglise catholique romaine est une pyramide, les Eglises réformées (surtout presbytériennes) forment plutôt un réseau.

4. Georges Duby et Robert Mandrou, *Histoire de la civilisation française*, tome I, Armand Colin, 1958, p. 64.

A peu près à égale distance des deux pôles conceptuels, sans doute plus près du réseau, se situe la réalité historique du fédéralisme helvétique. Avant de se donner (tardivement) une constitution fédérale en 1848, la Ligue de Haute-Allemagne fut d'abord un réseau de localités rurales, puis urbaines, largement autonomes, unies par divers pactes d'assistance mutuelle ou d'alliance et aussi par des entreprises de conquête qui imposèrent au Tessin, à l'Argovie et à la Thurgovie, et plus tard au pays de Vaud, leur intégration à la

Ligue. Beaucoup d'autres Etats fédéraux (Etats-Unis, Canada, Allemagne) sont plus proches de la pyramide que du réseau. En revanche, la Belgique, depuis vingt ans, s'est rapprochée d'une organisation en réseau puisque, sauf dans le cas flamand, les centres de décision de politique économique (pouvoir des régions) ne coïncident pas dans l'espace avec les centres de décision de politique culturelle (pouvoir des communautés).

A l'ère de l'informatique, le modèle de l'organisation en réseau a orienté l'évolution de l'économie et de la culture. La mondialisation du marché – des services, des biens (y compris culturels) et surtout des capitaux – a incité les entreprises multinationales ou transnationales, par le jeu des holdings, des “participations croisées”, de la sous-traitance, du travail à distance, à se détacher d'une organisation pyramidale strictement hiérarchisée pour tendre à

A l'ère de l'informatique, le modèle de l'organisation en réseau a orienté l'évolution de l'économie et de la culture.

se réorganiser en réseau de communication et d'échange entre des unités de production plus ou moins autonomes et des centres de décision dispersés à travers la planète, sous le contrôle d'une direction générale.

Au xx^e siècle, dans les sociétés industrialisées, les mouvements sociaux, notamment le principal d'entre eux, le mouvement ouvrier, ont été animés et encadrés par des organisations syndicales plutôt pyramidales. Nos grandes confédérations syndicales nationales comportent une double pyramide : celle des sections et fédérations professionnelles ; celle des unions locales, départementales, régionales. Elles sont parfois débordées par des “coordinations” qui s'organisent en réseaux. De nouveaux mouvements sociaux internationaux se sont récemment manifestés, de Seattle à Nice et Gênes, non pas contre “la mondialisation” mais contre une mondialisation en train de se faire au profit d'une minorité et au détriment des deux milliards d'êtres humains qui vivent dans la misère des pays sous-développés et aussi de ceux qui, dans les pays développés, ne vivent que de leur travail.

Ce nouveau mouvement social est un réseau capable de mobiliser, grâce à Internet, une multiplicité de groupes très différents, de l'Inde à l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud à l'Afrique, de l'Europe à l'Océanie.

Mais les chefs-d'œuvre du type réseau sont assurément les organisations criminelles ou terroristes internationales, avec le trafic de drogue, d'armes, le jeu et la prostitution, et aussi le “blanchiment” de leurs profits par la spéculation boursière et les placements dans l'économie légale. La comparaison entre la faiblesse des moyens mis en œuvre dans les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington (une poignée d'hommes décidés à sacrifier leur vie, armés de couteaux et de cutters, quatre avions de ligne détournés) et la puissance des moyens mis en œuvre par la riposte des Etats-Unis (des milliers de soldats pourvus d'armes sophistiquées, plus d'une

dizaine de bateaux de guerre, des centaines d'avions d'observation, de chasse et de bombardement) donne à réfléchir sur un combat qui n'est certes pas "à armes égales", mais dans lequel une organisation en réseau peut défier une organisation militaire pyramidale. Il est certes plus facile de lancer un avion sur le sommet de cette pyramide (le Pentagone) que de trouver où se cache celui qu'on désigne comme le chef des auteurs de l'attentat. Et quand bien même on réussirait à le prendre "mort ou vif", rien n'assure qu'il n'y aurait pas d'autres attentats. Les médias d'information nous apprennent de temps en temps l'arrestation d'un dirigeant présumé de l'ETA, ce qui reviendrait à décapiter la pyramide si l'ETA en était une. De nouveaux attentats au Pays basque ou dans le reste de l'Espagne viennent bientôt confirmer que ce n'est pas le cas.

L'avantage de la pyramide, si c'en est un, est l'uniformité qui assure une certaine égalité entre les citoyens de base par la négation de leurs différences, refoulées dans la "vie privée". Tout Etat unitaire est nécessairement pyramidal. Certains Etats fédéraux le sont plus qu'on ne le croit généralement. C'est seulement à ces Etats que s'applique la formule d'Hannah Arendt : "La politique organise d'emblée des êtres absolument différents en considérant leur égalité *relative* et en faisant abstraction de leur diversité *relative*⁵." Tous les citoyens sont considérés et traités comme des individus identiques. Cette "abstraction des différences", propre à l'Etat-nation unitaire de tradition jacobine, n'est pas une condition nécessaire de toute politique comme semble l'affirmer Arendt. Il est assurément plus difficile, mais aussi plus démocratique, d'assurer l'égalité relative des citoyens dans le respect de leurs différences. Ce respect est l'avantage d'une organisation politique qui se rapproche du pôle réseau, comme la Suisse. Les autres avantages du réseau sont l'efficacité avec économie de moyens, la souplesse d'adaptation à des situations nouvelles, la rapidité d'action dans les situations d'urgence. Notre cerveau est organisé en réseau ; c'est ce qui nous permet d'être parfois intelligents.

5. Hannah Arendt, *op. cit.*, p. 34. Hannah Arendt n'explique pas comment des différences absolues peuvent devenir relatives...

Les réflexions qui précèdent peuvent nous aider à penser le problème actuel de la construction politique d'une véritable Union européenne. Ceux qui prétendent y travailler piétinent inlassablement au milieu du gué, comme on l'a vu à Nice en décembre 2000. L'Europe politique sera fédérative ou ne sera pas. Certes, de grands et bons esprits préconisent une "fédération d'Etats-nations". C'est qu'ils ont trouvé la solution du problème de la quadrature du cercle. Car le propre de l'Etat-nation est son indivisible et inaliénable souveraineté. Entre des Etats-nations liés par des traités ne peut se former qu'une confédération dans laquelle chacun garde la liberté souveraine de ne pas exécuter les décisions communes. Et c'est bien le cas aujourd'hui dans une Europe où certains Etats peuvent ne pas accepter l'unité de monnaie ou se dispenser de l'application du "volet social" d'un traité qu'ils ont signé. L'union fédérative européenne ne pourra pas être la copie de tel ou tel Etat fédéral existant, fût-il européen comme l'Allemagne. Elle sera nécessairement originale, comme le fut en son temps la Ligue de Haute-Allemagne. Ne cédon pas à la mode du passé, celle de la pyramide, à laquelle reste attachée la nostalgie de nos républicains jacobins "souverainistes". Ne cédon pas non plus à la mode du présent, celle du réseau. Les

inconvenients de la pyramide, nous les connaissons bien. C'est la bureaucratie, avec la lenteur et la lourdeur de ses procédures de décision. Et quand l'usage des nouvelles techniques de communication peut corriger quelque peu cet inconvénient, c'est la techno-bureaucratie. C'est aussi la rivalité entre les hiérarchies de services ou d'administrations verticalement cloisonnées, comme on le voit dans la "guerre des polices". Moins connues sont

**Ne cédon pas à la mode du passé, celle de la pyramide, à laquelle reste attachée la nostalgie de nos républicains jacobins "souverainistes".
Ne cédon pas non plus à la mode du présent, celle du réseau.**

les dérives possibles d'un réseau. S'il est dépourvu de toute instance de régulation, de coordination, de coopération et d'orientation, ce peut être l'incohérence (comme dans la féodalité selon Duby), voire l'anarchie. Nous avons appris d'Edgar Morin que toute organisation durable est une combinaison complexe, évolutive, d'ordre et de désordre. A propos des réseaux terroristes, nos gazettes recourent souvent à la métaphore astronomique de la "nébuleuse". Si j'en crois mon dictionnaire, l'objet astronomique ainsi nommé à cause de son apparence nuageuse ou brumeuse peut être soit un chaos de gaz très dilués soit un ensemble d'étoiles très serrées comme la Voie lactée dont fait partie notre système solaire – assez bien organisé. Il n'est ni possible ni souhaitable que l'organisation politique de l'Europe soit une nébuleuse dans une sorte de "nouveau Moyen Age" féodal⁶. Toute organisation politique a besoin d'une "gouverne", comme dirait mon ami Gérard Bergeron⁷. Mais il n'est aucunement nécessaire que cette gouverne soit pyramidale et bureaucratique, comme peut le faire craindre l'organisation de la Commission de Bruxelles... Entre l'inertie bureaucratique et l'incohérence d'une dispersion purement réticulaire, une organisation politique fédérative, à l'ère de l'informatique, peut et doit être à la fois souple et réglée, polycentrique et gouvernée, respectueuse des différences et productrice de solidarités, démocratiquement contrôlée et capable d'action efficace dans les situations d'urgence.

Puissent les éventuels auteurs d'une éventuelle constitution de l'Union européenne (sans laquelle celle-ci restera une confédération) savoir tenir ainsi les deux bouts de la chaîne, ne pas superposer un Etat fédéral pyramidal à des Etats-nations pyramidaux et faire de notre Europe une société de groupements humains différents sans domination de certains sur les autres ni oppression de minorités.

Projet paradoxal ? Certes ! Kierkegaard m'a appris depuis longtemps que tout ce qui est authentiquement humain est fondamentalement paradoxal. Même en politique.

6. Il va de soi que je ne me réfère pas ici au livre de Nicolas Berdiaev, *Le Nouveau Moyen Age* (Age d'Homme, 1990), qui, renvoyant dos à dos capitalisme et socialisme, et pensant surtout à la renaissance médiévale du XI^e siècle, prophétisait en 1927, contre les idéologies rationalistes des temps modernes, un renouveau du spirituel analogue à celui des bâtisseurs de cathédrales. Nous en sommes loin...

7. Gérard Bergeron, *La Gouverne politique*, Mouton, Paris-Lahaye et Presses de l'université Laval, Québec, 1977. Je sais que le jargon français de nos politologues distingués m'obligerait à parler ici de "gouvernance". Mais je préfère le bon vieux mot français cher à mon ami québécois.